

Question écrite du 6 juin 2018 de M. Omar Azzabi: «Qu'en est-il de l'externalisation des services de conciergerie au sein des immeubles de la Gérance immobilière municipale (GIM)?»

Les Verts sont inquiets en ce qui concerne d'éventuelles externalisations du service de conciergerie dans les immeubles de la GIM. En effet, les concierges restent les personnes qui assurent un lien social important avec les habitants et peuvent jouer un rôle de lanceur d'alerte.

L'Alternative, notamment grâce à la motion M-704 de 2007 intitulée «Un concierge par immeuble de la GIM!», s'est battue à plusieurs reprises pour maintenir ces prestations, vectrices de lien social qui ne peuvent être assurées par des entreprises de conciergerie sous-traitantes. Ces dernières agissent avec des effectifs réduits, des contraintes de temps et une logique de coûts-bénéfices.

Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est?

Subsidiairement, j'aimerais également savoir:

- Combien de personnes assurant actuellement la conciergerie sont employées par la GIM?
- Combien d'entreprises de nettoyage interviennent dans ces immeubles?
- Quels sont les immeubles concernés par une externalisation?